

Bibliographie

- ANSIEAU C., 1997. Boussu. Château de style renaissance et renaissance d'un château. In : CORBIAU M.-H. (dir.), *Le Patrimoine archéologique de Wallonie*, Namur, p. 249-251.
- LUFF R.-M., 1982. *A Zooarchaeological Study of the Roman North-Western Provinces*, Oxford (BAR International Series, 137).
- SYKES N., 2004. The introduction of Fallow Deer to Britain : a zooarchaeological perspective, *Environmental Archaeology*, 9, p. 75-83.
- WILLEMS D., 2001. Boussu : l'aire d'approche méridionale du château renaissant, un héritage médiéval ?, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 68-71.

Charleroi/Charleroi : découverte de deux salles souterraines au sein de l'Îlot Dauphin dans la Ville-Haute

Michèle DOSOGNE

Deux interventions archéologiques ont été menées en novembre 2010 et janvier 2011 au sein de l'Îlot Dauphin, par le service de l'Archéologie (direction extérieure du Hainaut 1). Ce quartier d'habitation de la Ville-Haute, enserré entre les rues Montal, Neuve et du Dauphin, fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine devant aboutir à la création de quatre surfaces commerciales et quatorze appartements. À cet effet, ce ne sont pas moins de huit bâtiments qui sont voués à la démolition.

Deux salles souterraines et un puits ont été mis au jour au cours des travaux le long des rues Montal et Neuve. La présence continue d'eau malgré l'installation d'un système de pompage ne nous a pas permis d'examiner en détail le puits ni la pièce de la rue Neuve.

Le puits (parc. cad. : Charleroi, 1^{re} Div., Sect. B, n° 83^a ; coord. Lambert : 155384,321 est/122373,543



Charleroi, Îlot Dauphin : accès à la salle souterraine située sous la rue Neuve.

nord) a été repéré à front de rue, au niveau du sous-sol du bâtiment situé au n° 6 de la rue Neuve. Il mesure 0,80 m de diamètre. Son cuvelage est constitué d'un petit appareil de moellons globalement assisés aux joints creux.

Les deux salles découvertes rue Neuve (parc. cad. : Charleroi, 1^{re} Div., Sect. B, n° 77^b ; coord. Lambert : 155383,999 est/122367,401 nord) et Montal (parc. cad. : Charleroi, 1^{re} Div., Sect. B, n° 73^b ; coord. Lambert : 155366,605 est/122400,588 nord) présentent des caractères similaires. Accessibles depuis des caves des maisons de l'îlot, la première par un escalier, la seconde via une trappe, elles s'étendent sous les voiries. Elles sont construites en brique, voire creusées directement dans le schiste houiller en place. Celle qui a pu être analysée présente un plan oblong : 2 m de largeur sur un peu plus de 6 m de longueur dégagée et 2 m de hauteur. La couverture est voûtée et les parois revêtues d'enduit. Plusieurs petits conduits quadrangulaires maçonnés y débouchent.

La question de la fonction militaire de ces dispositifs s'est posée de prime abord. La Ville-Haute constitue le cœur de la forteresse fondée par les Espagnols en 1666, prise puis complétée par les Français dès 1667. À l'époque hollandaise une nouvelle fortification est érigée entre 1816 et 1819. Au milieu des années 1980, la cité carolorégienne a livré des vestiges de deux réseaux de galeries hollandaises, le premier associé aux fronts septentrionaux et le second aux ouvrages extérieurs à l'est (Soumoy-Goffart, 1986 ; 1988 ; Verschueren, 2008, vol. I, p. 132-133). Tant leurs dimensions que leur mode de construction sont proches des vestiges de l'Îlot Dauphin.

Cette hypothèse semble toutefois devoir être écartée. Les deux espaces souterrains occupent une position qui ne cadre pas avec les dispositifs défensifs ou de communication : ils sont trop éloignés des bastions et courtines et leur orientation ne correspond à aucune des phases de fortification successives. Par ailleurs, si la Ville-Haute en tant que pôle administratif de la cité rassemble la majorité des bâtiments officiels, les îlots localisés de part et d'autre de la porte de Bruxelles – dont l'Îlot Dauphin – accueillent principalement des habitations bourgeoises, notamment celles de négociants jouissant d'une situation idéale à proximité d'une des portes de la ville (Arnould, 1965, p. 90).

D'autres fonctions doivent être envisagées. Il pourrait s'agir de lieux de stockage nécessaires aux activités commerciales des occupants. Une autre hypothèse est celle de structures en rapport avec la gestion des eaux : des égouts auxquels aboutiraient les différents conduits répertoriés ou plus probablement des citernes. Le fait que leurs murs soient enduits pourrait constituer un argument en faveur de cette fonction et la présence